

Valentin LUNGENSTRASS

Adjoint au Maire de Lyon
délégué aux Mobilités,
à la Logistique urbaine,
aux Espaces publics et
au Tourisme responsable

Lyon, le 16/02/2024

Madame Fanny DUBOT, Maire
Mairie du 7^{ème} arrondissement
16, Place Jean Macé
69007 Lyon

Objet : 2024-20402-MA7-246 : « **Mobilités, Voies lyonnaises, développement du vélo à Lyon** »

Madame la Maire,

Pour répondre à votre question écrite « Mobilités, Voies lyonnaises : pourriez-vous nous présenter l'état d'avancée du développement du vélo à Lyon ainsi que les réalisations à venir pour la 2nd partie du plan de mandat ? », je souhaite porter à votre connaissance les éléments suivants :

Le vélo, à Lyon, a connu une forte hausse : +60% d'usage dans la Métropole entre 2019 et 2023. La part modale du vélo pour les trajets domicile-travail est maintenant de 25%, soit un employé sur 4, d'après l'enquête mobilité des entreprises du 7^{ème} arrondissement (CLE7).

Cette forte hausse est impulsée par des attentes sociétales fortes, mais aussi par des infrastructures qui se sont fortement améliorées : 81km d'aménagements cyclables ont été ajoutés dans Lyon, dont 16 km en couloir bus et 15 km en pistes cyclables. Cela représente une hausse de plus d'1/3 de la quantité de couloir bus et de pistes cyclables en seulement 4 ans.

En conséquence, la sécurité à vélo s'est améliorée, avec une réduction d'environ 15% de la dangerosité entre 2019 et 2022 (définie comme le rapport entre le nombre d'accidents, d'après l'observatoire national interministériel à la sécurité routière, et le niveau d'usage, d'après les compteurs de la Métropole).

La deuxième partie du mandat sera surtout marquée par la livraison des voies lyonnaises. Quatre des voies prévues pour 2026 passent par le 7^{ème} arrondissement :

- **Voie Lyonnaise 1** sur les quais hauts du Rhône, avenue Leclerc, puis le long de T10 jusqu'à Saint-Fons ;
- **Voie Lyonnaise 2** de Caluire à Saint-Priest, via la Tête d'or, la Part-Dieu, le boulevard des Tchécoslovaques, l'avenue Berthelot, le boulevard des Etats-unis et le parc de Parilly ;
- **Voie Lyonnaise 8** de la Tour-de-Salvagny à Saint-Priest, via la rue de l'Université, la rue Marc Bloch et la rue de l'Épargne ;
- **Voie Lyonnaise 12** entre Vaise et Bron, via Bellecour et le cours Gambetta.

Il y a aussi la voie lyonnaise 9 à venir dans la direction nord-sud, sur l'avenue Jean-Jaurès en prolongement de la passerelle sur le Rhône. Elle sera livrée au prochain mandat.

Me tenant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Valentin Lungenstrass

Copies :

- Mme Suzanne Fontaine, Directrice de Cabinet, Mairie du 7^{ème} arrondissement
- M. Benjamin Durand, DGS, Mairie du 7^{ème} arrondissement
- Direction des Assemblées et de la Vie des Elus, Ville de Lyon